

Montréal, le 27 août 2024

*Aux membres du Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire
Aux chefs des départements et services cliniques du réseau du Département*

Objet : Concours 2024 – Prix d'innovation clinique du Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire

Chers collègues et chefs de départements cliniques hospitaliers,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que les candidatures pour le Prix d'innovation clinique du Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire¹, à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, sont acceptées à partir du 2 septembre 2024, pour le premier concours, lancé cette année.

L'excellence clinique, l'innovation et l'amélioration des soins aux patients sont des valeurs prioritaires à la Faculté de médecine. Ce nouveau prix départemental vise à souligner et à faire la promotion des initiatives d'innovation clinique dans notre Département, ainsi que de leur impact.

Les candidatures doivent être soumises au plus tard le 7 octobre 2024.

Le dossier de chacun des candidats doit inclure 1) une lettre de motivation de la part du candidat, 2) lettre d'appui du chef hospitalier, le 3) le CV du candidat, et tout autre document utile à l'appui du projet et de son impact. Les éléments à mentionner dans la lettre de motivation, dont la description du projet d'innovation clinique lui-même et son impact, sont détaillés ci-dessous (page 2).

A noter, le projet ou l'initiative en innovation clinique à souligner peut avoir eu lieu (ou avoir été implanté) à l'intérieur des 5 dernières années, afin de permettre d'avoir des données cumulées le cas échéant, qui en démontrent l'impact.

Un comité de sélection sera formé.

Le dossier complet du candidat (lettre de motivation, lettre d'appui du chef hospitalier et CV du candidat), doit être transmis par courriel au Département, à l'attention de Mme Fenomalala Rasabotsy (secretariat-rromn@radiol.umontreal.ca), **au plus tard le 7 octobre 2024**.

En plus du récipiendaire sélectionné, les candidatures soumises seront également annoncées.

Au besoin, n'hésitez pas à communiquer avec moi pour plus de précisions.

Cordialement,



Carl CHARTRAND-LEFEBVRE MD MSc FRCPC
Professeur titulaire
Directeur, Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire
Faculté de médecine, Université de Montréal



¹ Le Département, dans ce qui suit

Prix d'innovation clinique du Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire

CONCOURS 2024

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION DU RÉCIPIENDAIRE

Le dossier de chaque candidat doit inclure :

1. Une **lettre de motivation du candidat**, décrivant l'initiative ou le projet d'innovation clinique, notamment :
 - a. Les détails de l'initiative d'innovation clinique (max 200 mots)
 - b. Le rôle du candidat dans cette réalisation ou ce projet (max 200 mots)
 - c. Les retombées (max 300 mots) pour les patients, pour le département clinique et / ou pour le Département (données concrètes, lorsque possible), notamment peuvent être inclus :
 - i. Améliorations tangibles de l'état de santé, de la pratique clinique, validation des résultats, modifications des coûts, impacts sociétaux ;
 - ii. Modification de la pratique ou changements au-delà du département clinique (dans le reste du réseau UdeM, au Québec, à l'international ; guides de pratique publiés) ;
 - iii. Rayonnement du projet et des résultats de celui-ci: formation de la relève, présentations dans des congrès, conférences, publications ;
 - iv. Diffusion du projet et de ses résultats dans les médias, auprès du public.
 - d. Description de la formation complémentaire du candidat et lien avec la réalisation ou le projet d'innovation clinique présenté (facultatif, max 100 mots).
2. Une **lettre d'appui** du chef du département hospitalier ;
3. Le **CV récent** du candidat ;
4. Tout autre document appuyant la candidature.